

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE *
E/CONF.13/38
Séance No 9
16 avril 1954

ORIGINAL : FRANCAIS
(Paper in French)

CONGRES MONDIAL DE LA POPULATION

Rôme, 31 août - 10 septembre 1954

JUN 22 1954

La structure professionnelle des villes alsaciennes et les effets
de la centralisation économique sur son évolution récente

Michel Rochefort (France)

Résumé

Le concept d'agglomération urbaine semble répondre, en Alsace, à une réalité précise, malgré des différences internes entre les villes. L'étude des structures professionnelles actuelles et de leur évolution permet de le définir, ainsi que divers types d'agglomérations.

L'Alsace renferme beaucoup moins de villes que d'agglomérations ayant plus de 2.000 habitants ou moins de 20 % de population vivant de l'agriculture. Un diagramme triangulaire où les villes sont figurées d'après le pourcentage de chacun des secteurs primaire, secondaire et tertiaire montre que les villes en Alsace ont toujours plus de 30 % de population tertiaire, moins de 25 % de population primaire et plus de 40 % de population secondaire. Ces critères les définissent d'une façon stricte à condition d'éliminer toutes les communes qui ne sont que des parties d'agglomérations plus vastes, artificiellement isolées par les limites communales.

Ces critères, cependant, groupent des villes fort différentes. Pour avoir une définition exacte des types d'agglomérations, il faut les saisir dans leur dynamisme et leurs rapports avec l'évolution économique régionale : chacun se définit alors par l'indice d'accroissement de ses secteurs secondaire et tertiaire depuis le milieu du XIXème et par la proportion des industriels-patrons par rapport au total du secteur secondaire, au milieu du XIXème et aujourd'hui. L'association de ces types forme une "famille d'agglomérations" qui exprime par son organisation et sa hiérarchie les traits de la structure économique actuelle de la région, les caractères de son évolution et les modalités de ses rapports avec la structure économique antérieure.

* Seule, la présente analyse d'introduction fait l'objet d'une distribution générale. Les participants qui ont été invités à assister à la séance mentionnée ci-dessus recevront en outre le texte intégral du document. Les autres participants au Congrès recevront le texte intégral sur leur demande.

For the English translation see other side.

The Occupational Structure of Alsatian Towns and the Effects of
Economic Centralization on its Recent Development

by Michel Rochefort (France)

SUMMARY. In Alsace, urban centres appear to conform to a definite pattern despite internal differences between towns. The pattern and the various types of population centre can be defined by study from the occupational structure and the change it is undergoing.

Alsace has far fewer towns than centres with over 2,000 inhabitants or under 20 per cent of the population engaged in agriculture. A triangular diagram showing the towns according to the percentage of primary, secondary and tertiary population in each indicates that all the towns in Alsace have over 30 per cent tertiary population, under 25 per cent primary population, and over 40 per cent secondary population. These criteria define them strictly provided that all communes which are only parts of larger centres, artificially isolated by communal boundaries, are eliminated.

These criteria, however, group together very different towns. To obtain an exact definition of the various types of population centres, they must be considered dynamically, in relation to the economic development of the region: each is then defined by the rate of growth of its secondary and tertiary sectors since the mid XIXth Century, and by the ratio of industrialist-employers to the total figure for the secondary sector, in the mid XIXth Century and today. The association of these types forms a "family of population centres" the organization and hierarchy of which reflect the characteristics of the region's present economic structure, the nature of its development and its relationship with the earlier economic structure.

* General distribution of this document is limited to the introductory summary. Participants who have been invited to take part in the meeting referred to above will receive also the full text of the paper. Other participants in the Conference will receive the full text upon request.

INDEX UNIT MASTER
JUN 9 1954

E/CONF.13/38
Séance No 9

ORIGINAL : FRANCAIS

LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE DES VILLES ALSACIENNES ET LES
EFFETS DE LA CENTRALISATION ECONOMIQUE SUR SON EVOLUTION RECENTE
----- par Michel ROCHEFORT

La plupart de ceux qui connaissent l'Alsace, presque tous ceux qui y habitent, diront sans hésiter Wasselonne est une ville, Hoerdts n'est qu'un grand village, Dettwiller un bourg. Ils classent ainsi, intuitivement, toutes les agglomérations alsaciennes et, sans pourtant qu'ils puissent le définir, le concept de ville semble avoir pour eux une application précise et limitée à certaines agglomérations spéciales.

Que de réalités différentes, cependant, à l'intérieur de la simplicité apparente de ce grand ensemble : Strasbourg ne saurait être comparé à Sélestat, Sélestat à Munster, Munster à Obernai, etc.. On pressent l'idée confuse de villes dynamiques, de villes en décadence, de grandes villes dont dépendraient les petites ; on parle même de villes mortes. Du concept d'agglomération urbaine, l'impression commune elle-même nous fait passer à la notion de types d'agglomérations et ce passage implique qu'on ajoute une optique historique d'évolution à l'optique de description pure des aspects actuels.

Où trouver les éléments qui permettront, non certes de résoudre le problème de la définition de la ville, mais d'y apporter la contribution de l'exemple Alsacien ? Il nous a semblé que la struc-

ture professionnelle des agglomérations était le meilleur témoin de leur rôle dans l'activité régionale et par conséquent de leur place dans l'organisation économique et sociale qui les a fait naître ou qui les utilise et les transforme, déterminant de toutes façons leurs caractères originaux.

Nous allons donc examiner ici s'il existe des critères objectifs, dans les structures professionnelles, qui permettent de définir le concept d'agglomération urbaine en Alsace et de confirmer ainsi l'opinion commune ; si cette définition actuelle suffit à rendre compte de toute la réalité ; si, au contraire, elle doit être saisie comme un moment d'une évolution divergente d'agglomérations qui, tout en répondant actuellement au concept de ville, sont différentes dans leur passé et dans leur devenir ; si, dans ce cas enfin, il ne faut pas faire éclater le concept d'agglomération urbaine et le remplacer, par la notion de types d'agglomérations s'opposant au même titre, depuis le village jusqu'à la grande métropole, en passant par le bourg, la petite ville, etc..

I. DEFINITION DE L'AGGLOMERATION URBAINE ACTUELLE

Dans la plupart des cas, le cadre des limites administratives de chaque commune reste pleinement valable : il englobe entièrement l'agglomération ; c'est donc dans ce cadre que nous examinerons d'abord les critères de définition de la ville, avant d'étudier le cas où les limites communales créent des unités artificielles au sein d'une agglomération plus vaste.

A) Critères dans le cadre de la commune. Il apparaît d'abord qu'on ne peut retenir celui de la population totale : Hoerdt avec 3 277 habitants, Village-Neuf avec 2 485 sont des villages typiques (cf. E. JUILLARD : La vie rurale dans la plaine de Basse-Alsace) alors

que Lauterbourg malgré ses 1 645 habitants conserve le titre de ville. La ville ne se confond en aucune façon avec les agglomérations de plus de 2 000 hab. puisqu'il y a, en Alsace 80 de ces dernières pour 31 villes. Elle ne se confond pas non plus avec les agglomérations ayant moins de 20 % de population vivant de l'agriculture, puisque l'on compte 214 de ces dernières en Alsace ! Ce critère limite pourtant le problème : Aucune ville n'a plus de 20 % de population vivant de l'agriculture.

Pour distinguer les villes de toutes les agglomérations qui répondent à ce critère, nous avons considéré la population active de toutes celles-ci, calculé pour chacune l'importance relative des secteurs primaire (qui en Alsace se confond pratiquement avec la population agricole) secondaire et tertiaire et construit avec les résultats un diagramme triangulaire où les agglomérations considérées empiriquement comme villes sont représentées par un signe spécial. (diagramme p. 10)

On voit de suite qu'elles se groupent toutes (à une exception près) au delà de la ligne 30 % de population tertiaire et en deçà de la ligne 25 % de population primaire ; mais elles ne sont pas seules à l'intérieur de ces limites. Au stade actuel de la discussion nous pouvons donc seulement les distinguer des villages-ouvriers (moins de 15 % pour le secteur tertiaire) et des bourgs agricoles, industriels ou mixtes (secteur tertiaire compris entre 15 et 25 %). Elles en sont séparées sur le diagramme par un long "couloir" d'agglomérations situées entre les divisions 25 et 30 % de population tertiaire ; certaines de celles-ci se différencient encore nettement des villes : les unes, comme Hochfelden, Rosheim ou Sierentz renferment entre 25 et 40 % de population primaire : elles ont conservé une fonction agri-

cole importante qui les range dans les bourgs ; pour d'autres, comme Wisches ou Buhl, c'est la trop grande importance du secteur secondaire (plus de 65 %) qui joue le même rôle. Pour d'autres enfin, on hésite vraiment : Reichhoffen, Masevaux, Erstein, associent à leur fonction de centre, une fonction agricole (Sect. Primaire : 20 à 25%) et une fonction industrielle (Sect. Secondaire : 50 à 60 %) ; on a parlé, pour elles, de villes semi-rurales (E. Juillard) ; elles ne se différencient pratiquement pas de celles de nos villes proprement dites qui, à l'intérieur des "limites urbaines", conservent entre 15 et 25 % de population agricole active.

La Ville, en Alsace, correspond donc, à la fois, à la faiblesse de l'activité agricole et à la coexistence, sans trop de disproportions de la fonction industrielle et de la fonction de "relations". Cela s'exprime dans leur structure professionnelle : elles ont toujours plus de 30 % de population tertiaire, plus de 40 % de population secondaire et moins de 25 % de population agricole.

Mais, pour terminer cet essai de définition des villes actuelles, il faut encore expliquer pourquoi certaines agglomérations qui ne sont pas des villes répondent aux mêmes critères de structure professionnelle par secteurs : un simple coup d'oeil sur une carte nous montre qu'il s'agit là d'unités artificielles créées par les limites administratives.

B) Problème du cadre communal. Toutes les communes, sans exception, qui se trouvent dans les "limites urbaines" du diagramme, sans être des villes, sont des parties d'agglomérations plus vastes, artificiellement isolées par les limites communales. Les communes de Schirmeck et de Pfafenhofen ne représentent que la partie à prépondérance commerciale de bourgs industriels plus vastes formés par la réunion de

plusieurs villages transformés : regroupées, ces deux agglomérations ont des critères de bourgs industriels, bien distincts de ceux des villes (respectivement 20 et 21 % pour le sect. tertiaire, 76 et 71 % pour le secteur secondaire).

Toutes les autres communes sont des banlieues des grandes villes ; anciens villages transformés au point d'avoir une structure professionnelle urbaine, ils n'ont pourtant aucune autonomie ; leur vie dépend de la grande ville voisine dont ils ne sont qu'une partie et il faut les ajouter à la commune urbaine initiale pour avoir une physionomie professionnelle exacte de l'agglomération urbaine actuelle (commune de Strasbourg : 40 % pour le secteur secondaire et 58,5 % pour le sect. tertiaire ; Agglomération de Strasbourg : 44,5 et 54 %).

Où s'arrêter, alors, dans cette "addition" de communes ? Le critère de contact topographique, s'il est le seul applicable, dans l'état actuel de nos recherches, pour les bourgs formés de plusieurs villages réunis, s'avère bien imprécis pour les grandes villes : Illkirch et Lutterbach, banlieues typiques, ne "touchant" pas à Strasbourg et à Mulhouse. Doit-on retenir, dans ce cas, le critère des migrations journalières, la commune de banlieue étant définie par un coefficient de migrations qui la distinguerait aussi bien des communes voisines à ne pas ajouter à la grande ville, que des vraies villes autonomes, à même structure professionnelle. Cette méthode qui apporte, certes, un élément positif pour caractériser des types d'agglomérations est d'un maniement délicat, en Alsace, pour le problème strict des banlieues ; Strasbourg et Mulhouse, en effet, attirent chaque jour une main d'œuvre qui vient d'agglomérations très diverses, mêmes de petites villes, distantes de plus de 20 Km. Il faut donc avoir d'autres critères pour distinguer les vraies banlieues aussi bien des autres villes que de

ces "agglomérations-satellites" plus ou moins éloignées. C'est dans l'étude de l'évolution de chacun de ces types que nous les trouverons, ainsi que ceux qui nous permettront de distinguer des types de villes, ce que la structure professionnelle par secteurs est incapable de faire, Strasbourg étant classé avec Altkirch et Saverne (Secteur tertiaire : plus de 50 %, sect. second. 40 à 50 %, sect. primaire : moins de 10 %).

II. EVOLUTION ECONOMIQUE ET TYPES D'AGGLOMERATIONS

C'est un sujet très vaste que nous ne pourrions qu'aborder dans cette courte étude ; nous nous limiterons donc à une esquisse générale, menée à l'aide de quelques exemples précis.

A) L'élaboration du réseau urbain actuel. L'Alsace du XVIIIe possédait déjà une vie urbaine intense, mais bien différente de celle d'aujourd'hui. Le réseau urbain se caractérisait par un grand nombre de petites villes-centres, assez semblables, avec une population allant de 1 500 à 8 000 hab. ; une seule exception, Strasbourg, grande ville commerciale qui comptait déjà 40 000 hab. Les autres villes ne ressemblaient en rien à des villes d'aujourd'hui : elles renfermaient encore de nombreux agriculteurs, à côté des artisans et commerçants qui formaient le fond de la population, chacune fabricant et vendant tout ce dont les villages de sa région avaient besoin (dans la population active de Sélestat au XVIIIe on comptait encore environ 40 % de population agricole).

Ce réseau urbain fut perturbé, entre 1750 et 1850, par la première vague du développement industriel : Diverses agglomérations voient s'établir et grandir sur leur territoire des petites usines, dispersées dans toute l'Alsace. Au gré de conditions locales complexes, ces implantations industrielles se font tantôt dans des villes, tantôt dans des villages. Les anciennes villes qui n'ont pas acquis cette nou-

velle fonction perdent petit à petit leur secteur artisanal ; elles se contentent de vendre ce que d'autres produisent ; elles ne répondent plus à la nouvelle définition de la ville réservée à celles qui se sont adaptées au nouveau mode de production ; elles ne sont plus que des bourgs agricoles, agglomérations intermédiaires dans une hiérarchie plus complexe. L'implantation industrielle dans les villages, d'autre part, ne fait pas naître de véritables villes nouvelles car elle ne s'accompagne pas de la naissance d'un véritable rôle de centre ; il y eut seulement formation de bourgs industriels. Le tableau suivant résume le résultat de cette évolution en 1866 :

Type d'Agglomération	Exemple	Sec.prim.	Sec.sec.	Sec.tert.
Ville	Sélestat	15 %	54 %	31 %
Ancienne Ville, Bourg	Rosheim	44 %	35 %	21 %
Bourg industriel	Dettwiller	28 %	60 %	12 %
Grande ville ancienne	Strasbourg	3,5 %	58 %	38,5 %

A partir de ce moment, le réseau urbain ne subit plus que des retouches de détail : la ville a acquis ses caractéristiques qui la définissent encore aujourd'hui ; il y a simplement une augmentation générale du taux de population tertiaire. L'évolution qui s'amorce à partir de 1850 ne modifie plus la répartition des villes, elle provoque des différenciations internes entre celles-ci.

B) Centralisation économique et types de villes. Toute la fin du XIXe et le XXe siècles sont caractérisés, comme ailleurs, par un vaste mouvement de concentration industrielle dans quelques villes favorisées qui grandissent démesurément tandis que d'autres se maintiennent et que d'autres périclitent. Les premières trop à l'étroit dans leurs limites communales, transforment les villages voisins en banlieues, puis utilisent même la main d'oeuvre des villes en décadence, soit en provoquant des migrations journalières, soit en implantant là des usines dont la direction financière reste dans la grande ville. Il n'y a,

par suite, aucune décadence assez accentuée pour faire perdre à une agglomération le titre de ville, d'autant plus que chacune garde son rôle de distribution de produits fabriqués ailleurs et de ramassage des produits agricoles des villages voisins. Toutes nos villes de 1860 restent des villes, caractérisées par des pourcentages professionnels, par secteurs, assez semblables ; mais elles se différencient profondément par le taux d'accroissement de chacun de ces secteurs. Si nous prenons l'indice 100 en 1850, pour chacun des secteurs secondaire et tertiaire, nous obtenons en 1946 le tableau suivant :

Type d'agglomération	Ind. du Sec.	Sec.	Sec. Tert.
Grande ville à banlieue : Strasbg-Commune	210		450
" " " " : Banlieues de Strasbg +	500	+ de	1500
Ville moyenne dynamique	150 à 200	300 à	400
Petite ville en décadence	moins de 150	moins de	250

Cet indice permet donc de différencier les villes véritables des agglomérations de banlieue qui ont même structure professionnelle mais un indice d'accroissement infiniment supérieur. Il permet aussi de distinguer des types de villes qu'un autre critère achève d'ailleurs d'individualiser.

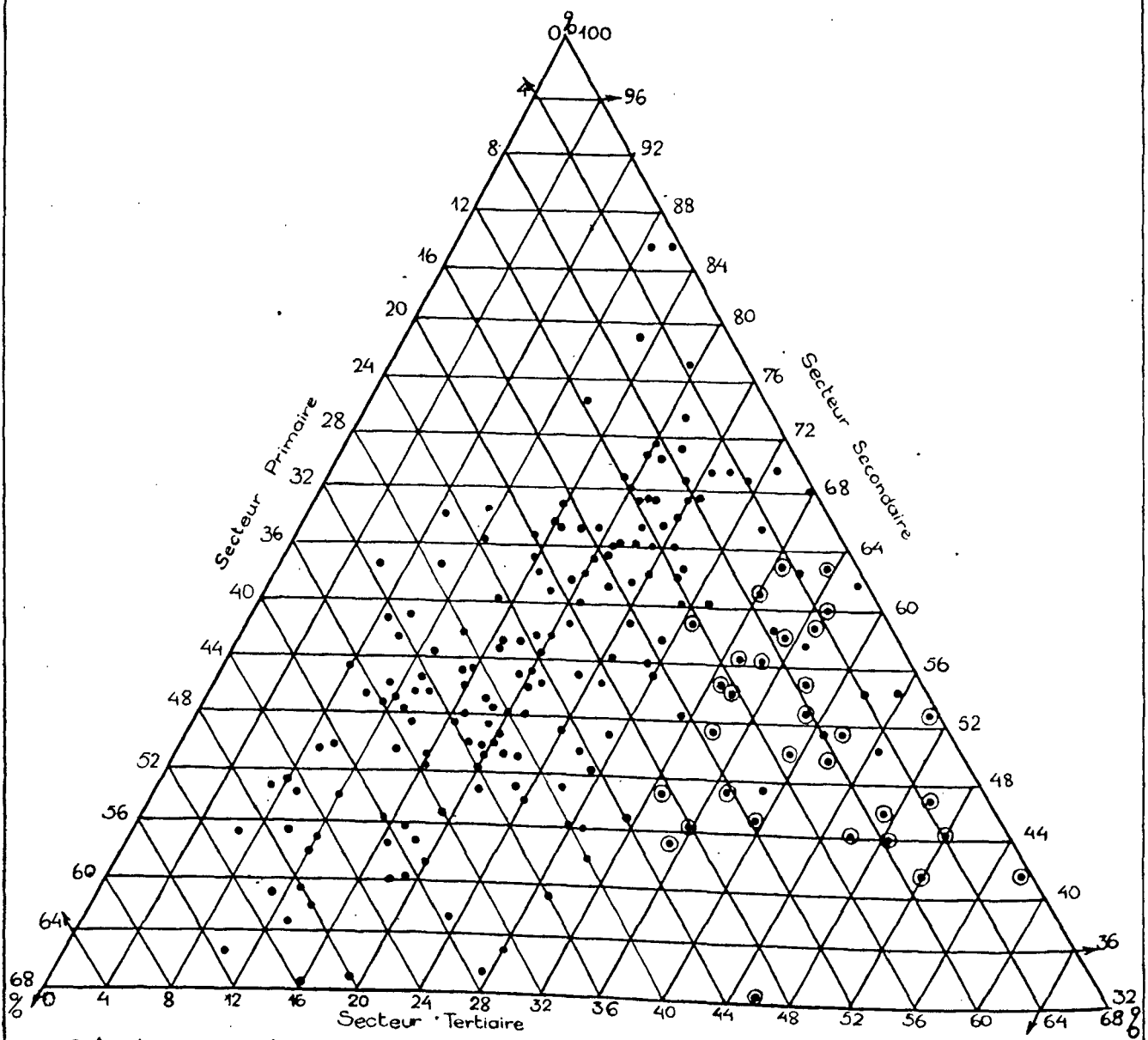
Pour traduire, en effet, les conséquences, sur les villes, de la centralisation économique qui les a différenciées, nous avons considéré la proportion du nombre des industriels-patrons par rapport à la population secondaire totale, en 1866 et en 1946. En 1866, s'annonçait déjà la concentration industrielle : les villes qui cristalisaient ce mouvement renfermaient proportionnellement moins de patrons que les villes qui en restaient au stade de l'industrie dispersée ; actuellement, au contraire, avec la centralisation économique poussée d'aujourd'hui, les villes qui ont été victimes de ce mouvement ont perdu la presque totalité de leurs patrons tandis que les villes dynamiques renferment la quasi totalité des grands industriels ; les résultats suivants

achèvent d'individualiser nos types de villes :

Type d'agglomération	proportion de patrons en 1866	en 1946
Grande ville à banlieue : Strasbourg	27 %	9 %
Ville dynamique : Saverne	46 %	8 %
Petite ville en décadence : Wasselonne	55 %	3 %
Bas-Rhin en général	54 %	4,5 %

Nous aboutissons donc à la nécessité de faire éclater les secteurs professionnels pour caractériser les types de villes actuels.

C'est à cette conclusion, en effet, que nous mène l'étude des villes Alsaciennes : l'analyse de leur structure professionnelle actuelle, par secteurs primaire, secondaire et tertiaire, nous montre que la notion d'agglomération urbaine répond à des caractéristiques précises de structure professionnelle. Mais, si nous cherchons à approfondir le problème en analysant les facteurs responsables de ces critères actuels, nous voyons que ceux-ci ne sont pas permanents, qu'ils représentent seulement un moment d'une évolution et groupent des villes qui tendent à perdre leurs caractères urbains, des villes qui les renforcent et des villes qui les ont conservé à travers les diverses phases de l'évolution économique régionale. Pour trouver de vrais critères de définition qui saisissent les agglomérations dans leur dynamisme, il faut faire éclater le concept d'agglomération urbaine et les secteurs professionnels qui le caractérisent ; il faut le remplacer par la notion de série d'agglomérations différentes à titre égal et interdépendantes, dont chaque type se caractérise non seulement par la proportion de chaque secteur professionnel mais aussi par l'évolution quantitative de chacun de ces secteurs et par l'importance de certains éléments professionnels bien définis ; il faut adopter la notion de "famille d'agglomérations" qui exprime par son organisation et sa hiérarchie les traits de la structure économique actuelle de la région, les caractères de son évolution et les modalités de ses rapports avec la structure économique antérieure.



- ⊙ Agglomerations à caractères urbains
 • Autres agglomerations